

# LA PSYCHIATRIE MALTRAITEE

16 mars 2014

## ► Le personnel tire la sonnette d'alarme depuis des années...

### **Aujourd'hui la dégradation dans les services de psychiatrie est accablante**

Insidieusement la psychiatrie subit de plein fouet l'impact de la politique de rentabilité financière imposée par les responsables politiques et les tutelles de l'hôpital public (Notamment l'Agence Régionale de la Santé IDF) La psychiatrie n'est pas un milieu comme les autres (Environnement professionnel spécifique, au contact permanent de l'irrationnel, de l'illogique et de l'imprévisible). Mais cette évidence ne colle pas avec la réalité virtuelle qu'ose présenter la direction de l'hôpital quand elle parle de l'organisation des services.

### **Les moyens humains ont été sévèrement réduits**

Le nombre de médecins spécialistes formés à la psychiatrie n'a cessé de chuter. **Le nombre actuel de postes vacants est de 25% pour les temps pleins et de 40% pour les temps partiels.**

Tous les postes ont été revus à la baisse: infirmiers, psychologues, assistante sociale, ergothérapeutes...Il devient quasiment impossible de travailler en équipes pluridisciplinaires, base du travail en psychiatrie qui permettait d'assurer la continuité des soins à travers l'accompagnement du patient après sa sortie, de connaître son environnement social et familial et d'en tenir compte dans la prise en charge de la pathologie et dans la dynamique de soin travaillée collectivement.

**Quant au diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique, disparu!** (lors de la réforme du diplôme d'état en 1992)

### **Dégradations de l'offre de soins avec la fermeture de lits à l'Hôpital**

Aujourd'hui nos patients stabilisés n'ont aucunes garanties de pouvoir bénéficier d'un accompagnement, ni de trouver des structures d'accueil à leurs sorties de l'hôpital. Ils basculent dans l'errance entre l'hôpital, les foyers d'hébergement, les hôtels ou la prison...

### **MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE DES PATIENTS !!?**

Générée par les sous effectifs chroniques dans les services, le manque de temps auprès du patient, les pressions insupportables exercées sur les soignants pour faire sortir les malades et libérer des lits! **L'obligation d'utiliser des mesures d'isolement, faute de moyens pour accomplir le travail, les soins dans les meilleures conditions, entraîne révolte et culpabilité chez les personnels face à ce qu'ils perçoivent comme une forme de maltraitance institutionnelle qu'ils dénoncent avec force.** Pour eux la cote d'alerte est franchie. La pénurie de moyens ne peut plus durer sans entraîner de graves conséquences pour les personnels et les patients.

La psychiatrie tire sa qualité de la prise en charge globale de la personne qui implique la coordination d'une même équipe pluridisciplinaire qui s'occupe du patient durant son hospitalisation et après sa sortie. Ce travail demande des moyens et un savoir faire de la part des équipes au service des personnes hospitalisées.

**C'est pour l'obtention de ces moyens dus aux personnes hospitalisées que l'ensemble des équipes en psychiatrie du Centre Hospitalier Intercommunal POISSY SAINT GERMAIN EN LAYE se battent collectivement aujourd'hui.**

**POUR Interpeller la population, l'ensemble des élus afin que tous ensemble, une véritable loi de programmation de la psychiatrie pour soutenir et rénover une politique de secteur permettent d'articuler l'ensemble des soins de psychiatrie et d'organiser une véritable offre de soin au service de l'ensemble des usagers.**

**Nous sommes toutes et tous concernés par les dangers que court aujourd'hui la psychiatrie.**



## CHI de Poissy / Saint-Germain-en-Laye

Hôpital de Poissy 10 rue du Champ Gaillard 78300 POISSY

Tél/Fax : 01 39 27 54 98

Hôpital de Saint-Germain-en-Laye 20 rue Armagis 78105 St Germain en Laye

Tél : 01 39 27 45 06 - Fax : 01 39 27 45 07

Mobile interne : 675498 - E-mail : syndicatsud@chi-poissy-st-germain.fr

### GREVE AU CENTRE CLINIQUE DE PSYCHOTHERAPIE

#### Un droit d'alerte du CHSCT de l'Hôpital de Poissy pour souffrance au travail !

Un droit d'alerte a été déposé par le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, le **16 janvier** dernier concernant le secteur 5 de psychiatrie de Poissy. En effet, le personnel souffre de la dégradation constante des conditions de travail, de la **vétusté des locaux** et **des sous-effectifs chroniques aggravés par les modalités de la loi de 2011 sur les hospitalisations sous contrainte** qui oblige celui-ci à accompagner à deux le patient chez le juge des libertés à Versailles, **sans moyen complémentaire**...cet accompagnement demande énormément de temps au point de mobiliser l'ensemble du service, déjà épuisé par un nombre important de patients en isolement, difficiles à prendre en charge. Cette situation est également très anxiogène pour les autres patients.

Les négociations avec la direction n'ayant pas abouti, l'équipe a décidé de démarrer une grève le **lundi 3 Mars** avec envahissement des locaux de la direction, afin de réclamer un nombre de soignants suffisants pour exercer dans des conditions décentes. **Des débrayages ont lieu tous les jours depuis lors et un piquet de grève de 13h à 14h30** pour expliquer aux usagers les raisons de ce mouvement (soutient au mouvement possible sur place)

Depuis, en dépit de la continuité des difficultés, aucune réelle mesure n'a été prise, à part la fermeture provisoire de 4 lits (dont 2 ont été ré-ouverts)...

**Un mois et demi après ce droit d'alerte, la direction de l'hôpital reste sourde à la possibilité au personnel du CENTRE CLINIQUE DE PSYCHOTHERAPIE d'exercer son métier dans des conditions décentes au service du patient**: Le manque de temps auprès des malades entraîne le sentiment de faire des actes pour répondre à une gestion comptable et de consacrer de plus en plus de temps à une bureaucratie chronophage et à des protocoles de plus en plus rigides plutôt qu'aux souffrances des patients.

**Le mouvement continue donc !**

**TOUS ENSEMBLE SOUTIENT A LA PSYCHIATRIE  
DE L'HÔPITAL DE POISSY!**